

BLACK'PÂTE

BITUME D'ÉTANCHÉITÉ EN PÂTE

PRÉSENTATION

BLACK'PÂTE est un bitume d'étanchéité en pâte, prêt à l'emploi, destiné à l'imperméabilisation et la protection des parties enterrées. Il s'applique directement sur le béton, béton cellulaire, brique, parpaing, bois, métal.

DOMAINES D'APPLICATION

BLACK'PÂTE est employé pour les travaux d'imperméabilisation des fondations et soubassements.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Appliquer **BLACK'PÂTE** en 2 couches croisées à la brosse ou à la taloche. Attendre le séchage complet de la première couche avant d'appliquer la seconde (de 10 à 24 heures après application).

CONSOMMATION MOYENNE : 1.5 à 2 kg/m2 en imperméabilisation.

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Ne pas appliquer par temps de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +30°C). A l'état frais, **BLACK'PÂTE** s'élimine à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Pâte
Couleur : Noir
Odeur : Caractéristique
Ph : Non précisé. Base faible.
Masse volumique : 1 kg/dm3
Solubilité : Hydrosoluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

BLACK'PÂTE

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +30°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE